RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Accusé de réception en préfecture
013-782855696-20260715-02-CA26067-DE
Date de télétransmission : 15/07/2026
Date de réception préfecture : 15/07/2026

13 HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JUILLET 2026

ADMINISTRATEURS PRESENTS

- Mme Marine PUSTORINO, Vice-Présidente
- M. Martial ALVAREZ
- M. Julian BOIS
- M. Patrick CASU
- Mme Catherine CHANTELOT
- Mme Martine CORSO
- Mme Gisèle DARMON
- M. Marc DEL GRAZIA
- Mme Judith DOSSEMONT
- M. Lionel DE CALA
- M. Sylvain DI GIOVANNI
- M. Jean-Paul GUILBERT
- Mme Marie-Madeleine GHIO
- M. Marc KATRAMADOS
- M. Christophe MAGNAN
- Mme Yvette ROCHETTE
- M. Denis ROSSI
- M. Fayçal ZERGUINE

ADMINISTRATEURS REPRESENTES

- M. Faouzi JACQUOT donne pouvoir à M. CASU
- M. Jordan MANGANI donne pouvoir à Mme ROCHETTE
- Mme Marie MARTINOD donne pouvoir à Mme CHANTELOT

ADMINISTRATEUR ABSENT

- M. Michel BALLARO
- M. Abdelali LOUAFI

ASSISTENT A LA SEANCE A TITRE CONSULTATIF :

- M. Damien VANOVERSCHELDE, Directeur Général
- M. Patrick VAUTERIN, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer, représentant M. le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, conformément aux dispositions de l'article R. 421-21 du Code de la Construction et de l'Habitation.
- Mme Valérie BORONI, Secrétaire du CSE

Accusé de réception en préfecture
013-782855696-20260715-02-CA26067-DE
Date de télétransmission : 15/07/2026
Date de réception préfecture : 15/07/2026

Conseil d'Administration du 9 juillet 2026
Délibération n° 02-CA.26.067

DEMISSION DE MONSIEUR JEAN-MARC PERRIN, ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, RECOMPOSITION DU BUREAU ET DES COMMISSIONS DE L'OFFICE

Le Conseil d'Administration,

Vu la démission de Monsieur Jean-Marc PERRIN

Vu la délibération n° 01-CA.26.066 qui acte, les remplacements de M. Jean-Marc PERRIN et M. Michel ROUX par M. Martial ALVAREZ et M. Marc DEL GRAZIA en qualité d'Administrateur.

Vu l'article R.421-12 du Code de la Construction et de l'Habitation

A l'Unanimité des Présents et Représentés,

Est Elu Président : M. Martial ALVAREZ

Désignation du Vice-Président du Conseil d'Administration

Sur proposition du Président, est désigné :

- **M. Denis ROSSI**

Le Bureau est ainsi désormais composé de

- M. Martial ALVAREZ, Président
- M. Denis ROSSI, Vice-Président
- M. Lionel DE CALA
- Mme Judith DOSSEMONT
- M. Jordan MANGANI
- M. Faycal ZERGUINE
- M. Jean-Paul GUILBERT, Représentant des locataires

Extrait certifié conforme,

Marseille, le 9 [redacted]

[redacted]DE

Le Directeur Général certifie le caractère exécutoire de la présente délibération dûment publiée au procès-verbal des séances du Conseil d'Administration et tra[redacted] qui l'a réceptionnée à la date mentionnée en marge.

D[redacted]DE

80, rue Albe - CS 40238
13248 Marseille Cedex 04

Tél. [redacted]